

Plan européen : des universités pour le peuple et des Harvard pour une élite mondialiste

La loi Pécresse sur l'autonomie des Universités, votée sans discussion profonde cet été, a généré les mouvements étudiants actuels. Une majorité des présidents des 85 Universités est favorable à l'autonomisation. Certains dans l'esprit de la loi, d'autres en se référant encore à la notion de Service public. Mais des déclarations de collectifs d'universitaires circulent, signifiant leurs craintes quant au danger que l'autonomisation fait courir à l'Université comme Service public. Que se trame-t-il autour des universités et de l'enseignement supérieur en général ?

La loi Pécresse ne fait que décliner les décisions votées au niveau européen. En effet le retour à l'hyper-sélectivité sociale à l'Université se met en place sous l'impulsion des instances européennes. Ce retour vise à former des élites européennes pour la compétition capitaliste mondiale, donc pour les besoins des actionnaires des entreprises transnationales.

Pour y parvenir, les instances européennes cherchent à mobiliser les moyens pour quelques « pôles d'excellence » européens très sélectifs. Michel Rocard qui a participé à la conception de ce programme, a parlé d'un système universitaire européen avec quelques universités du type Harvard où les étudiants sélectionnés suivraient tous les cours en anglais (déclarations à France Culture).

Le 28 avril 2004, le Commissaire européen pour la recherche et le développement, le socialiste belge Philippe Busquin,

clôturait la Conférence de Liège, «The Europe of knowledge 2020: A vision for university based research and innovation» (« Universités et société de la connaissance : quelles perspectives après Liège? »), en précisant les orientations de ce programme :

- « une poursuite de « l'excellence » qui se base sur la coopération,
- des systèmes de financement capables d'allier les fonds publics avec le soutien privé dans un trend [ndlr : mouvement long] d'investissements croissants,
- un véritable « partenariat pour l'innovation » entre les universités et l'industrie qui aille de pair avec une authentique autonomie universitaire et garantisse l'indépendance académique... »

Le 6 décembre 2005 à Bruxelles, P. Busquin expliquait que « l'Europe doit se battre contre le morcellement des budgets destinés à la recherche et éviter les doubles usages. « L'Europe n'offre pas de visibilité suffisante à notre excellence. » Les programmes européens doivent concentrer le meilleur de chaque domaine de recherche ».

Cette logique est déjà à l'œuvre en France avec les regroupements en pôles universitaires régionaux en cours de réalisation. La « Paris School of economics » (PSE) qui a été inaugurée le 22 février 2007 par Dominique de Villepin, en offre une autre facette. Selon Le Figaro (23 février 2007, p20), cette Fondation Ecole d'Economie de Paris est financée par des fonds publics (20 millions d'euros provenant de l'Etat et d'établissements universitaires publics) et des fonds privés (1 million d'Axa, 1,5 d'Exane et 1,5 de l'American Foundation for the Paris School of Economics). La part des investisseurs privés devrait atteindre celle de l'Etat : la participation prochaine des sociétés Poweo, Société générale, Accor, mais aussi d'entreprises américaines, semble acquise.

La PSE s'affiche comme une « Harvard » en puissance, si pas une annexe d'Harvard.

Christian Saint-Etienne, dans Le Monde du 13 mars dernier, a esquissé les champs de ces « Universités de rang mondial » ou « Universités d'élite » en France : la recherche en mathématique, en médecine, en droit et en économie. Il préconisait de regrouper les meilleures équipes de chercheurs et d'enseignants-chercheurs dans 10 universités et, à l'instar de ce qui a été entrepris en Allemagne, de les évaluer en permanence et de sélectionner les étudiants à l'entrée. Les autres universités (environ 75) auraient vocation à devenir des « universités professionnalisées ». Notons que C. Saint-Etienne est économiste libéral à Paris Dauphine et participait à l'équipe de campagne électorale de François Bayrou.

En somme, tout indique que la mécanique européenne néolibérale se met en place imperturbablement en hiérarchisant le Supérieur en un « Supérieur Supérieur » pour une élite et un « Supérieur Inférieur » pour les autres étudiants. On peut craindre que la sélection soit sociale. Voire en plus par l'argent. On a envie de dire que, la menace soviétique ayant disparu, s'achève ici aussi la parenthèse des concessions patronales (le keynésianisme des Trente glorieuses) qui vit une certaine démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur public et laïque, laquelle fonctionna comme un ascenseur social.

Va-t-on vers des Harvard payantes pour l'élite mondialiste et des universités professionnalisées ou non pour le peuple ? La loi Pécresse amorce cette logique européenne néolibérale.

Le gouvernement actuel prétend n'être pas dans cette logique, mais ne parvient pas à convaincre : la loi Pécresse est perçue comme la remise en cause de l'enseignement supérieur en tant que Service public et laïque, le cinquième niveau du Service National Public de l'Education (Code de l'éducation). Même si Valérie Pécresse s'en défend, sa loi annonce l'abandon de

l'égalité nationale des diplômes et l'instauration de facto de Licences, de Masters d'inégale valeur selon le classement de l'Université qui les délivre ; ainsi que la remise en cause de la recherche qui n'entrerait pas dans la logique des « pôles d'excellence », étroitement soumise aux besoins à court terme des actionnaires des entreprises transnationales.

Le retrait de cette loi votée à la hussarde s'impose pour développer une discussion profonde sur la démocratisation sociale de l'Enseignement supérieur comme service public et laïque, c'est à dire soustrait aux influences du religieux et de l'argent.

Pierre Baracca